

## Compte rendu de séance Séance du 9 juin 2023

L' an 2023 et le 9 Juin à 18 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Salle du conseil sous la présidence de Jean-François SAINZ, Maire de Bouzy

**Présents** : M. SAINZ Jean-François, Maire, Mmes : BERTHELEMY Chantal, CUGNART Sylvie, GALICHET Florence, MM : ELOY Christophe, LAHAYE Benoît, THOMAS Alain, VESSELLE Didier

**Excusé(s) ayant donné procuration** : Mme GANDON Christine à M. LAHAYE Benoît, MM : COLLARD Cyril à Mme BERTHELEMY Chantal, ROLLET Eric à M. SAINZ Jean-François

**Excusé(s)** : Mmes : BANDOCK Anne-Charlotte, VITHE Blandine

**Absent(s)** : Mme PICHAUREAUX Vanessa

### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 14
- Présents : 8

**Date de la convocation** : 02/06/2023

**Date d'affichage** : 02/06/2023

### **Acte rendu exécutoire**

après dépôt en SOUS-PREFECTURE DE LA MARNE le :  
et publication ou notification du :

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme BERTHELEMY Chantal

## SOMMAIRE

**Encaissement de chèque - Groupama Assurances - 2023\_024**

**Tarifs pour la location de la salle des fêtes - 2023\_025**

**Elections sénatoriales du 24 septembre 2023**

**Elections des délégués titulaires : ont été élus :**

Madame Chantal BERTHELEMY

Monsieur Benoit LAHAYE

Monsieur Jean-François SAINZ

**Elections des délégués suppléants : ont été élus :**

Madame Christine GANDON

Madame Blandine VITHE

Monsieur Christophe ELOY

## Encaissement de chèque - Groupama Assurances

### Délibération 2023\_024

Le conseil municipal de la commune de Bouzy accepte d'encaisser le chèque suivant :

**Objet :** Remboursement cotisation / Auto groupama Contrat n°0003

Montant : 380,02 €

GROUPAMA -CRAMA du Nord Est

(BNP PARIBAS - chèque n°0102199)

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

## Tarifs pour la location de la salle des fêtes

### Délibération 2023\_025

Le conseil municipal fixe les tarifs de la location de la salle des fêtes comme suit à partir du 1er juillet 2023

Tarifs week-end (du vendredi soir 18h au lundi matin 9h)	Habitants de Bouzy	Extérieurs à Bouzy
Location sans chauffage	500.00 €	1 150.00 €
Location avec chauffage	900.00 €	1 550.00 €
Vin d'honneur suite Cérémonie de Décès	Gratuité	150.00 €
Caution salle des fêtes	1 000.00 €	1 000.00 €
Caution ménage	350.00 €	350.00 €
Tarifs journée, soirée ou 1/2 journée	Habitants de Bouzy	Extérieurs à Bouzy
Location sans repas ni buvette sans chauffage	Gratuité	150.00 €
Location avec buvette et/ou repas sans chauffage	150.00 €	350.00 €
Location sans repas ni buvette avec chauffage	200.00 €	350.00 €
Location avec buvette et/ou repas avec chauffage	350.00 €	550.00 €
Caution salle des fêtes	1 000.00 €	1 000.00 €
Caution ménage	350.00 €	350.00 €
<b>Association du village : Gratuité 1 x par an puis tarifs "Habitants de Bouzy"</b>		
<b>Association extérieure à Bouzy : Tarifs "Extérieurs à Bouzy"</b>		

Pour les réservations enregistrées avant le 30 juin 2023, les tarifs délibérés lors de la réunion de conseil du 6 décembre 2022 (délibération 2022\_047) resteront en vigueur

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

### Divers :

Point sur le début des travaux Cour Marianne

Demande de Monsieur Van Kalck, ostéopathe pour installer son activité de santé à Bouzy

Etude des devis proposés pour le remplacement des portes de la salle des fêtes

Convention avec la société Birdz (installation de répéter radio) pour la télé relève des compteurs d'eau

Participation Citoyenne : réunion pour la signature de la convention le 19 juin à 17h30 en mairie

Séance levée à 21h00

En mairie, le 16 juin 2023

Le Maire, Jean-François SAINZ

